Épandage de biosolides : Les biologistes redemandent un ordre professionnel

Dossier de

- la rédaction de H2o December 2022

Biologistes et microbiologistes reviennent A la charge en demandant au gouvernement de FranAsois Legault de leur octroyer un statut professionnel À la lumiÀ re des plus récents développements dans le dossier des boues d'épuration potentiellement toxiques qui sont déversées dans les champs du Québec. L'ampleur du débat actuel impose une collaboration multidisciplinaire, font-ils valoir. Pour cette raison, l'Association des biologistes du Québec (ABQ), l'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) et l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ) ont publié un communiqué dans lequel ils réclament que la loi actuelle soit modernisée. Le gouvernement péquiste minoritaire de Pauline Marois avait déjà entrepris de le faire avec le projet de loi 49, mais le déclenchement d'élections précipitées, e 2014, avait mis un frein à cette réforme. Le problà me vient du fait que l'exercice de la microbiologie et de la biologie au Québec n'est pas encadré par un ordre professionnel. Or, selon l'ABQ, l'AMQ et l'OCQ, les récents reportages de Radio-Canada sur l'épandage de biosolides dans les champs du Québec montrent bien l'importance de la collaboration interprofessionnelle et la nature multidisciplinaire de ce type d'enjeux. Ils appellent donc le gouvernement caquiste de François Legault à procéder à la modernisation de la Loi sur les chimistes professionnels et à y intégrer les biologistes e les microbiologistes. Selon eux, les trois professions sont étroitement liées, car ces scientifiques s'intéressent, entre autres, aux substances chimiques qui se retrouvent dans l'environnement et qui peuvent avoir un impact à tous les niveaux d'organisation du vivant. Sur le fond, les signataires du communiqué estiment qu'il faut demeurer vigilant quant Ã la question des risques de dissémination de qà nes de résistance aux antibiotiques dans l'environnement et de propagation de bactéries et virus pathogà nes lors de l'épandage de biosolides comme matià res résiduelles fertilisantes. Ils rappellent que selon leur provenance, ces biosolides peuvent contenir des contaminants d'intérêts émergents nocifs Ã l'environnement, telles des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), de même que des médicaments, dont des antibiotiques, des plastiques, des hormones et autres perturbateurs endocriniens.

Quelques jours auparavant, l'OCQ avait déjÃ, de concert avec l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ), appelé la population et le gouvernement à la plus grande vigilance, ainsi des actions rapides dans ce dossier. Le gouvernement Legault, pour sa part, a déclaré qu'il entendait "accélérer le pas de maniÃ"re significative" pour mieux encadrer l'épandage des boues d'épuration dans les cultures destinées à l'alimentation animale, à proximité des terres agricoles réservées à l'alimentation humaine du Québec.

Radio-Canada